

Série Modes de vie – Note #2

Une « société des individus »

INDIVIDUS EN SOCIÉTÉ : INDIVIDUALISME VERSUS COMMUNAUTARISME ?

La société est souvent qualifiée comme fragmentée. Les inégalités venant nourrir cette fracture, il semble important de réfléchir au mieux vivre ensemble, de se demander sur quoi repose aujourd'hui le lien social et comment faire cohésion.

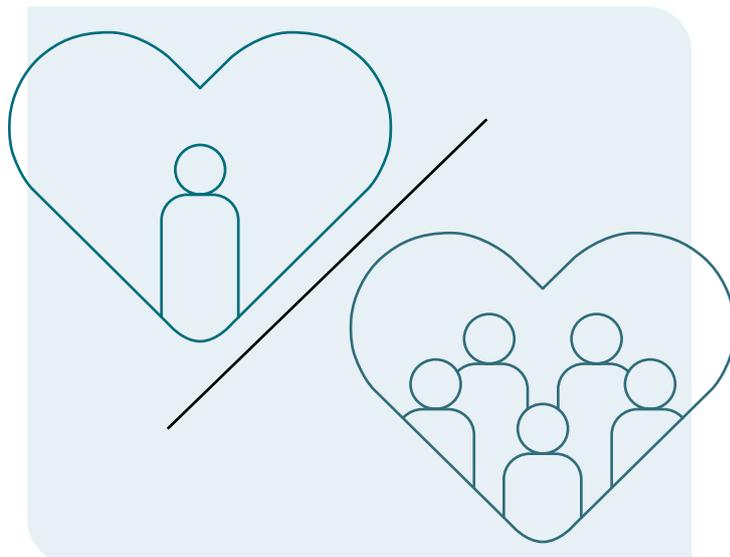
Ces questions se posent dans un contexte où l'individualisme serait fort. Dans la société, chacun ne penserait qu'à soi. Et s'il est vrai que nous vivons dans une « société des individus », c'est-à-dire une société où l'individualité est valorisée, sommes-nous pour autant si individualistes que cela ?

L'individualisation place les individus au centre de la société. Le fait d'être quelqu'un devient alors important et socialement valorisé. Cela n'empêche toutefois pas les individus de créer des liens entre eux, de se regrouper par exemple dans des communautés autour d'intérêts partagés. S'observe alors dans la société de l'individualisme autant qu'un sens du commun.

En revanche, les impératifs de réalisation et de singularité qu'exige la société auprès de chacun pour se distinguer des autres créent chez certains un mal-être. Nombre de personnes ne se sentent ainsi pas en mesure de répondre aux attentes de la société. La société isole ou les individus choisissent de s'en isoler. Il faut alors repenser aux moyens de faire lien, de rassembler.



© Franck Hamon



RAPPEL DE LA DÉMARCHE

Cette note s'inscrit dans une série de travaux autour des évolutions des modes de vie au sein de la société française. Elle vise à rendre compte des pratiques sociales passées, actuelles et à venir autour d'un thème particulier. Le prisme retenu pour étudier les évolutions des modes de vie est celui des inégalités sociales, qu'elles soient nouvelles ou anciennes.

Outre son apport de connaissances, cette note se veut un support d'aide à la réflexion et l'action publique territoriale, pour mieux comprendre les aspirations et besoins de la société et la manière d'accompagner les changements, voire de faire évoluer les modes de vie observés.



LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE EST-ELLE DE PLUS EN PLUS INDIVIDUALISTE ?

Affirmer que la société est individualiste est plus faux que vrai. La société est certes plus fragmentée à l'ère des individus, de l'individuation et de l'individualisation. Pour autant, tous les individus ne sont pas égoïstes, le collectif existe et s'exprime encore. En ce sens, la société française n'est pas une pure société de l'individualisme.

IL FAUT DISTINGUER...

L'individuation est le processus par lequel un individu prend conscience de lui-même, de sa qualité et de sa valeur en tant qu'être humain.

L'individualisation désigne le processus d'autonomisation par lequel l'individu devient maître de ses choix sans avoir à obéir aux prescriptions sociales ou morales d'un groupe auquel il se soumettrait. C'est un processus d'émancipation et d'auto-détermination qui postule le primat des choix de l'individu.

L'individualisme, quant-à-lui, défend la poursuite des intérêts de l'individu plutôt que ceux de la société et peut renvoyer, à juste titre, à une forme d'égoïsme expliquant la mauvaise presse associée à ce terme.

L'ère du « je » ou comment est née la « société des individus »

La société s'est transformée dans ses fondements, fonctionnements et principes sur les 30/40 dernières années. La modernité du XX^e siècle, celle étudiée et analysée par Émile Durkheim, père fondateur de la sociologie en France, ne tourne pas autour de l'individu. Bien au contraire, celui-ci est en retrait. Les comportements individuels sont entièrement induits par le statut, le rôle ou encore la position sociale des individus dans le système social. Si leurs actions et pratiques peuvent avoir l'air individuelles, elles participent en fait d'un processus collectif, la « conscience collective ». Dans chaque individu s'imprègnent les logiques du système social.

Le processus d'individualisation, corollaire de la modernité enclenchée à la fin du XIX^e/début du XX^e siècle a bouleversé cette vision et donné progressivement naissance à une « société des individus ». Véritable mise en œuvre des idées issues des Lumières, la liberté individuelle devient socialement valorisée et un élément central dans le fonctionnement social. Cela marque l'entrée dans une nouvelle modernité qu'on appelle hypermodernité. Si aujourd'hui tout le monde paraît égoïste, cette idée est assez erronée. Il existe un individualisme renforcé mais celui-ci ne signifie pas qu'on ne s'intéresse pas aux autres. Une « société des individus » désigne avant tout une société qui accorde de la valeur



© Franck Hamon.

à l'individualité et fait que cette individualité est fortement présente au sein du système social. En résumé, collectivement, tout le monde pense que l'individu est important.

Norbert Elias est l'un des premiers auteurs à avoir théorisé la « société des individus¹ ». Il s'agit pour lui d'une idéologie qui prête toutes les qualités à l'individu. Dans ce modèle, l'individu a beaucoup de droits, porte les logiques du collectif et est doté d'une subjectivité à l'origine de tout le fonctionnement de la société. Les individus n'ont plus de place assignée ou de rôle qui leur soit dévolu par nature du fait de leur appartenance à un certain collectif (classe sociale, corps de métier etc.). Ils doivent dorénavant sans cesse redéfinir leur place, leur position dans les espaces sociaux.

Entre impératif de réalisation de soi et injonction à la singularité

La société hypermoderne se caractérise ainsi par la montée en puissance de l'individualisation. Ce contexte social génère pour les individus un impératif de réalisation de soi. Chacun est sommé de s'inventer soi-même à travers ses expériences, un phénomène particulièrement visible dans le monde du travail. Les recrutements ne se font plus uniquement en fonction des compétences des candidats mais aussi compte tenu de leurs qualités individuelles, les fameux « savoir-être » dont se sont parés les CV. Le capital social et la personnalité des individus sont ainsi devenus des arguments de recrutement produisant pour les individus une injonction à la singularité en vue d'une reconnaissance sociale. Cette situation, devenue commune, n'est pas sans créer de nouvelles discriminations car ces savoir-être ne sont pas enseignés à l'école. C'est dans cette perspective que s'explique aujourd'hui l'essor des coachs professionnels et la structuration du marché du coaching professionnel pour aider les individus dans leur insertion sur le marché du travail. Mais là encore, l'accès à un coaching professionnel concerne avant tout les individus issus de milieux favorisés.

¹ Norbert Elias, *La société des individus*, 1991, Fayard, 301 p.

Le marché du coaching professionnel connaît une croissance forte estimée à **10%** sur l'année 2021

Cette croissance ne cesse de s'accélérer

Source : Étude de l'Observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'événement (OPIIEC) sur les métiers du coaching professionnel et de la supervision, 2022.

Si on quitte le monde du travail pour se focaliser sur celui de la consommation, l'individualisation a conduit les entreprises et les pouvoirs publics à généraliser la notion d'expérience utilisateur. Les sites internet, les produits de consommation, les sociétés de transport, les espaces publics cherchent à offrir aux individus un même produit, service ou une même expérience tout en donnant à chaque individu l'impression qu'il est unique. Les micro-choix, permis par la libéralisation et mondialisation de l'économie, amènent les individus à se construire leur propre parcours de vie.

Le retour du « co- » : faire communauté autrement

L'individualisation de la société ne l'empêche toutefois pas de toujours tenir. La société continue de fonctionner, de se réguler, de se reproduire, de changer. Dans cette société de masse que l'on perçoit comme fragmentée et éclatée, composée d'individus indépendants qui coexistent et s'auto-réalisent, de nouvelles formes de liens et d'interactions se créent. Parallèlement à cette individuation et individualisation, témoins d'une émancipation des individus, de nouvelles communautés voient le jour et viennent prouver que le collectif n'a pas disparu. De micro-choix de vie (régime alimentaire adopté, manière de se déplacer, vêtements portés, pratiques sportives, tatouages, etc.) peuvent correspondre à des valeurs et donner lieu à des communautés.

“ La valorisation de l'autonomie des choix individuels va de pair avec une forte sociabilité. ”

Pierre BRÉCHON (2023),
« L'évolution des valeurs en Europe. Individualisation croissante, individualisme en baisse, clivages Est / Ouest », Futuribles, n°456.

Les individus s'attachent à de petits groupes restreints, des communautés, des microcosmes selon un principe affinitaire. La société repose dorénavant sur l'idée d'expérience. Du faire ensemble, les individus sont passés à l'éprouver ensemble. Tout est question d'affects, de sensations, d'émotions. Ces communautés, dites d'intérêt, se développent d'autant plus qu'elles s'inscrivent dans une ère de progrès technologiques et communicationnels. Le numérique permet à des individus qui ne se sont jamais vus ou à des proches vivant à distance d'échanger et de créer du lien virtuel. C'est en particulier la force des réseaux sociaux.

Ce sont notamment dans ces espaces que se crée et s'illustre la cohésion sociale et que de nouvelles sociabilités se forment. Cependant, il existe un effet pervers aux réseaux sociaux et à ces communautés créées et choisies. Ils tendent à conforter les individus dans leurs opinions, ce qui peut engendrer des tensions voire des conflits. La parole libérée et peu (ou non) contrôlée des individus cristallise parfois des débats et divise encore plus la société.

 Lien avec la note #8 : « Enfermés dans ses idées ? ».



© Franck Hamon.

La sociabilité virtuelle donne néanmoins lieu à des individus multi-facettes, à l'identité fluide et multiple, appartenant à diverses communautés, ce qui traduit bien à nouveau le souci de singularité qui s'impose aux individus. L'idée est d'être libre mais ensemble. Nul attachement dans ce cadre n'est irréversible, un fait qui prend tout son sens au regard des évolutions du modèle familial et tout particulièrement du couple.

 Lien avec la note #5 : « *Évolution et diversification des structures familiales* ».

L'interdépendance entre les individus n'a pas disparu mais changé de nature. Le souci des autres dans la société est de plus en plus valorisé.

53% des Européens se sentent concernés par les conditions de vie d'autrui (personnes âgées, malades, handicapées, chômeurs, immigrés) sur la période 2017-2020
Ils étaient 40% sur la période 1999-2001

Source : Étude de l'Observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'événement (OPIIEC) sur les métiers du coaching professionnel et de la supervision, 2022.

Preuve que l'individualisme ne règne pas en maître, s'observe aujourd'hui une résurgence des activités pensées de manière collective, une sorte de retour du « co- » : co-construction, cohabitation, covoiturage, coworking, financement participatif, crowdsourcing (échange de connaissances), horizontalisation des rapports sociaux souhaitée et visible avec la généralisation du tutoiement par exemple, sociocratie (gouvernance par consentement), holacratie (management horizontal), Société Coopérative et Participative (SCOP), Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) ou encore actionnariat partagé dans le milieu entrepreneurial. Ces diverses initiatives, en plein essor, ne sont pas sans rappeler le mouvement des « communs ».

 Lien vers cette même note, page 7 : « *L'histoire des communs* ».



© Adobe Stock

I ET DEMAIN ?

Les tendances mentionnées pourraient se confirmer et se développer. Si la « société des individus » ne semble pas prête à disparaître, pour autant le sens du collectif se renouvelle sans cesse et s'affirme de plus en plus. Il n'est pas impossible de penser que ces diverses initiatives collectives vont se multiplier et s'étendre à de nombreux domaines (économie, habitat, alimentation, travail, mobilité etc.). Ces tendances émergentes font d'autant plus sens qu'elles naissent dans un contexte où la « société des individus » est de plus en plus critiquée. Si certaines personnes prennent l'individualisme et l'égo de chacun comme cibles de choix, cette impression est faussée et bien plus que l'égoïsme, ce sont les enjeux même d'une forte individualisation qui sont progressivement remis en cause.

Vers un épuisement de soi ?

La très grande liberté accordée aux individus ne présente pas que des avantages dans la mesure où elle s'accompagne d'un surcroît de responsabilités individuelles. La société hypermoderne est fondée sur une injonction normative sur les individus. Ils subissent une pression sociale (et individuelle) à « se réaliser » pour ainsi être reconnus socialement. Il faut être quelqu'un, quelqu'un de différent, il faut exercer sa subjectivité, faire des choix, se construire une identité positive et forte, être en permanence responsable de ses choix, s'inscrire dans la performance et la compétitivité.

Toutefois, certains individus ne se trouvent pas en mesure de pouvoir respecter cette norme ce qui constitue un facteur d'exclusion. Or, dans ce genre de situation, la « société des individus » ne met en avant aucun collectif pour pallier ce problème. L'individu est face à lui-même, face à ses angoisses et ses échecs. Dans ce contexte, par exemple, le chômage est un processus de chute pour les individus, qui se double d'une dévalorisation sociale majeure, l'identité de l'individu étant dorénavant perçue comme négative. Le processus de grande exclusion individuelle est ainsi la conséquence principale de cette « société des individus » et de l'hypermodernité.

Le sociologue Alain Ehrenberg parle d'une fatigue d'être soi¹, le soi étant ici cette individualité qui doit être en toute situation sociale, qui doit savoir et pouvoir négocier, créer du lien avec les autres, etc. Cette individualité peut provoquer une certaine fatigue : la personne n'arrive alors plus à faire semblant, à prétendre, elle n'a plus de motivation et ne dispose plus des ressources lui permettant d'être elle-même et d'être performante dans ses activités. Les échecs de la réflexivité, cette capacité à s'auto-évaluer, mais aussi de nos performances conduisent à des dépressions et/ou au recours à des palliatifs (dont les drogues et les anxiolytiques).

¹ Alain Ehrenberg (1998), La fatigue d'être soi : dépression et société, Odile Jacob, 416 p.

56% des Français affirment avoir subi une souffrance psychique au cours des 12 derniers mois

Ils étaient 60% en 2021, un chiffre à nuancer car 28% de ces personnes ont lié la dégradation de leur santé mentale à la crise sanitaire

Source : Sondage IFOP « Les Français et leur bien-être mental », éditions 2021 et 2023.

31% des Français déclarent ne pas se sentir suffisamment solides mentalement pour tout affronter dans leur vie quotidienne

Source : Sondage IFOP « Les Français, l'effort et la fatigue », 2022.



Dans son ouvrage *L'individu incertain*, Ehrenberg décrit un état de psychologisation de la société voire de psycho-pathologisation : les problèmes sociaux relevant des individus, il faut trouver des solutions individuelles¹. On comprend alors mieux pourquoi, dans un tel contexte, le besoin de collectif des individus peut ressortir et s'exprimer.

34% c'est le taux de burn-out en France en juin 2022

N.B. : ce taux serait de 12% selon Technologia et de 7% pour l'Institut de la veille sanitaire. Le flou autour de ce taux vient du fait que le burn-out n'est pas reconnu à ce jour comme maladie professionnelle.

Source : Sondage Empreinte Humaine et OpinionWay sur l'état de santé psychologique des salariés français, juin 2022.

¹ Alain Ehrenberg (1995) *L'individu incertain*, éd. Calmann-Lévy, 358 p.

“ Je pense à ce que l'on a appelé « le retour de l'individualisme », sorte de prophétie auto-réalisante qui tend à détruire les fondements philosophiques du welfare state et en particulier la notion de responsabilité collective (dans l'accident de travail, la maladie ou la misère), cette conquête fondamentale de la pensée sociale (et sociologique). Le retour à l'individu, c'est aussi ce qui permet de « blâmer la victime », seule responsable de son malheur, et de lui prêcher la self help, tout cela sous le couvert de la nécessité inlassablement répétée de diminuer les charges de l'entreprise. »

Pierre BOURDIEU (1998)
Contre feux, tome 1, éditions Raisons d'Agir, 128 p.

1 arrêt maladie sur **5** en 2022 est dû à des troubles psychologiques et à l'épuisement professionnel

Source : Sondage IFOP « Les Français, l'effort et la fatigue », 2022.

Compte tenu du mal-être croissant exprimé par les individus ces dernières années (multiplication des burn-out, dépressions, troubles anxieux etc.), il n'est pas impossible de penser que le partage et la création de nouvelles solidarités vont se maintenir voire se généraliser.

Faire le choix de la solitude ?

En février 2024, le journal *Le 1 hebdo* publie un numéro sur les nouvelles solitudes et ouvre sa une avec cette question : la France devrait-elle créer un « ministère de la solitude » ? Si la question peut étonner, voire faire sourire, elle tient en son cœur une préoccupation majeure aujourd'hui dans la société. Comme le rappelle le philosophe Olivier Remaud, les individus ont autant besoin de fréquenter la société que de ne pas la fréquenter². S'isoler des autres, c'est se reconnecter à soi, assumer sa quête d'intimité, fuir toute forme de pression sociale, familiale ou professionnelle. C'est de cette envie que naît la tendance du nesting (ou cocooning), à savoir le confort chez soi, comme un isolement dans un lieu qui rassure. S'isoler des autres c'est aussi, par exemple, la vie choisie par Henry David Thoreau pour se reconnecter à la nature ou celle choisie par Christopher McCandless et mise en image par Sean Penn en 2007 dans le film *Into the Wild*. Une vie qui paraît agréable... à condition qu'elle soit volontaire (et ne tourne pas au drame comme pour Christopher). La solitude positive repose sur la notion de choix rappelle la psychologue Thuy-Vy Nguyen³.

² Olivier Remaud (2024) « Peut-on aimer être seul ? », *Le 1 Hebdo*, n°483.

³ *Ibid.*

“ Dans une société où triomphent les exigences personnelles et où les particularismes se multiplient, le cloisonnement et la solitude subie se renforcent, et peuvent engendrer de réelles souffrances. ”

Sabine MELCHIOR-BONNET (2024),
« La figure de la « célibattante » est tout à fait inédite »,
Le 1 hebdo, n°483.

IL FAUT DISTINGUER...

L'isolement se réfère à un état où une personne est physiquement ou socialement coupée des autres. Il renvoie à la rareté des liens entretenus par un individu dans plusieurs sphères de la vie sociale.

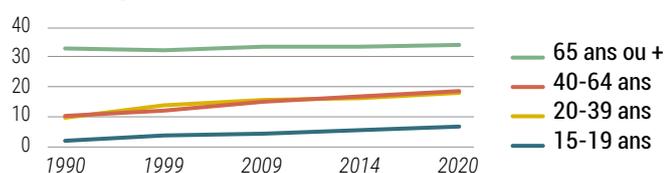
La solitude est quant à elle un état émotionnel qui survient lorsqu'une personne se sent seule. Elle renvoie à un vécu subjectif et se définit indépendamment de l'isolement. Une personne objectivement isolée peut se sentir seule, tout comme une personne entourée.

Source : Étude Solitudes 2023, réalisée par la Fondation de France.

Selon Gilles Lipovetsky, professeur agrégé de philosophie, la société de consommation est devenue une société de fabrication des solitudes par la privatisation des modes de vie et la dissolution des lieux traditionnels de sociabilité : « nous avons des sociétés fortement communicantes mais faiblement rencontrantes¹ ». Les nouvelles manières de se connecter ont des effets pervers par exemple. Dans le cas de la sociabilité virtuelle, une voix pessimiste pourrait souffler au creux de l'oreille qu'elle ne serait peut-être que le triste reflet d'une grande solitude vécue par certains individus dans la vie réelle... Les sociologues parlent ainsi de « solitude interactive », un phénomène confirmé par les psychologues qui mentionnent que l'usage excessif du numérique augmenterait, en particulier chez les jeunes, le sentiment de solitude. De la même manière, le télétravail isole les individus. Le lieu de travail reste un lieu de sociabilité, la généralisation des pratiques de télétravail vient donc raréfier ces opportunités d'échanges avec les collègues de travail (autour d'une machine à café par exemple).

La solitude subie peut engendrer des souffrances chez les individus. Jeunes comme plus âgés, mais aussi les personnes disposant de faibles ressources sont concernées par l'isolement. Les Français vivent par ailleurs de plus en plus seuls à tous les âges de la vie.

ÉVOLUTION DE LA PART DE PERSONNES VIVANT SEULES selon leur âge (en %)



Source : Insee, 2020.

1 Étude Solitudes 2023, réalisée par la Fondation de France.

La cohésion sociale et la solidarité dépendent donc aussi de la capacité de notre société et des pouvoirs publics à faire de la lutte contre l'isolement, ce fléau de la société hypermoderne, une priorité à adresser.

12% c'est le pourcentage de personnes isolées en France en 2023 (11% en 2022)

Source : Étude Solitudes 2023, réalisée par la Fondation de France.

1 personne sur **5** déclare se sentir régulièrement seule

Source : Étude Solitudes 2023, réalisée par la Fondation de France.

Par ailleurs, le sentiment de solitude est en progression en période estivale, un résultat encore plus présent chez les jeunes. Ainsi, 45% des moins de 25 ans se sentent seuls en juillet, ce qui correspond à une hausse de près de 20 points par rapport à janvier 2023 d'après le rapport de la Fondation de France sur les solitudes.

Dans cette situation, établir une corrélation entre liens sociaux et lieux semble indispensable. Comme le montre l'enquête Solitudes 2023 réalisée par la Fondation de France, certains lieux sont vécus comme des lieux d'isolement pour les personnes : les quartiers pour les jeunes, ou le domicile pour les aidants familiaux et les personnes âgées par exemple. Dans le même temps, les lieux publics, accessibles à tous gratuitement, ont un rôle à jouer pour sortir les personnes de leur isolement social. La Fondation de France rappelle la forte attraction des lieux de commerce ou des espaces naturels ouverts et donc leur potentiel en termes de création de liens et d'échanges. Or, les lieux publics ne sont pas toujours des lieux accueillants et propices aux rencontres. Les investir est ainsi nécessaire pour adresser l'enjeu de la solitude et de l'isolement. Des associations et communes favorisent également les échanges intergénérationnels pour sortir les personnes âgées de leur isolement. Les solutions ne manquent pas, leur déploiement apparaît en revanche fondamental dans les années à venir, car si à ce jour le phénomène d'isolement et le sentiment de solitude restent stables dans les sondages, pour autant cette situation est de plus en plus mal vécue par les individus interrogés. Elle risque donc de s'accroître, a minima en raison du vieillissement démographique.

Près d'**1/3** des personnes indiquant souffrir régulièrement de solitude, précisent **souffrir beaucoup de cette situation**

Sources : Étude Solitudes 2023, réalisée par la Fondation de France.



La nécessité de changer les représentations du territoire pour plus de cohésion et coopération

Faire le lien entre le spatial et le social, c'est justement ce que le géographe Martin Vanier a entrepris dans son dernier ouvrage *Le temps des liens. Essai sur l'anti-fracture*¹. Il y propose une théorie de la reliance, une manière de concevoir la cohésion sociale et territoriale. Voir ce qui rassemble plutôt que ce qui divise, tel est l'objectif du géographe. Son livre résonne dans le contexte décrit. Recréer du lien, entre les individus mais aussi entre les territoires, implique pour l'auteur de commencer par revoir les représentations du territoire, de sortir du discours politico-idéologique de la fracture et de ne plus renvoyer dos-à-dos monde urbain et monde rural par exemple.

L'auteur s'intéresse ainsi à trois nouvelles représentations du territoire issues du processus de reliance : la ligne de vie, l'archipel et les communs territorialisés. La ligne de vie assemble des lieux et des moments, elle rend visible les conditions du vivre ensemble d'après Vanier. La ligne à du métro rennais est un exemple de ligne de vie : elle dessert des lieux différents et permet à des personnes de se rencontrer. La ville archipel, à l'image de Rennes, familiarise les individus avec la discontinuité spatiale et temporelle, la nécessité de combiner les ressources entre territoires et d'hybrider les projets. Enfin, les communs territorialisés désignent des ressources ou territoires regroupant des acteurs divers autour de leur gestion. Ces trois nouvelles représentations favorisent donc autant la cohésion territoriale que sociale et viennent contredire le discours de la fracture.

Les bouleversements écologiques, technologiques et géopolitiques actuels remettent profondément en cause les sociétés et invitent, pour ne pas dire imposent, des changements. Cela passe, selon le géographe, par des transformations, par la nécessité de faire plus de médiation, de réaliser une prospective des modes de vie, de s'interroger en tant que société sur les renoncements que les individus sont prêts à faire et sur leurs nouvelles aspirations. Dans cette perspective, explorer la voie d'une politique de la reliance, embrasser de nouvelles représentations territoriales peuvent se présenter comme un programme alléchant à suivre dans les années à venir pour penser le futur des territoires français.

¹ Martin Vanier (2024) : *Le temps des liens. Essai sur l'anti-fracture*, éditions de l'aube, 142 p.

L'HISTOIRE DES COMMUNS

Au Moyen-Âge : dans les campagnes anglaises, les paysans pratiquent un droit coutumier d'usage de biens communaux (landes, forêts, garrigues et autres prés communaux) gérés en commun, non délimités par des clôtures et n'appartenant à personne en particulier.

Entre le 15^e et le 18^e siècle : les riches propriétaires fonciers cherchent à agrandir les surfaces de pâturages nécessaires à l'élevage des moutons pour la laine dont la production se mondialise. Les terrains communaux sont clôturés et rendus aux moutons, tandis que les familles paysannes tombent dans la précarité. C'est le mouvement des Enclosures et la fin du droit d'usage des communaux.

1968 : l'écologue Garrett Hardin publie l'article « La tragédie des communs » dans lequel il tente de démontrer que l'humanité est incapable de gérer un bien comme un commun et que seule l'appropriation, qu'elle soit le fait du marché ou de l'État peut garantir à long terme la préservation des ressources.

On parle depuis quelques décennies d'un retour des communs, remis sur le devant de la scène par trois événements :

1980s : de nombreuses études pilotées par le National Research Council démontrent que la privatisation, dans les pays du Sud, de terres jusqu'alors cultivées en commun menace leur équilibre alimentaire. Parmi les chercheurs impliqués se trouve Elinor Ostrom. En 1990, dans son ouvrage *Gouverner les*

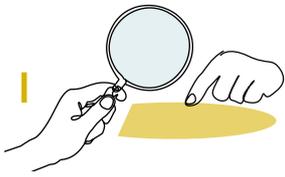
communs, elle met en évidence un ensemble de 8 principes qui définissent les conditions de mise en place d'une gouvernance ouverte :

- des groupes aux frontières définies ;
- des règles régissant l'usage des biens collectifs qui répondent aux spécificités et besoins locaux ;
- la capacité des individus concernés à les modifier ;
- le respect de ces règles par les autorités extérieures ;
- le contrôle du respect des règles par la communauté qui dispose d'un système de sanctions graduées ;
- l'accès à des mécanismes de résolution des conflits peu coûteux ;
- une autodétermination reconnue par les autorités extérieures ;
- la résolution des conflits et activités de gouvernance organisées en strates différentes et imbriquées.

1980s : Internet permet une résurgence des communs. Richard Stallman devient l'un des pionniers du logiciel libre.

2009 : à Stockholm, Elinor Ostrom reçoit le Nobel d'économie pour ses travaux démontrant l'efficacité économique des communs mis en place, parfois depuis des milliers d'années, par les collecteurs de caoutchouc d'Amazonie, les communautés de pêcheurs des Philippines et les paysans des Alpes suisses. Cet événement impose le terme de communs dans les médias.





ET CHEZ NOUS ?

Les initiatives collectives sont également visibles sur le territoire de Rennes Métropole et plus largement en Ile-et-Vilaine. Pour ne citer que quelques exemples :

- les espaces de coworking se multiplient sur le territoire. Il y a par ailleurs 18 projets de création d'espaces de coworking sur le département, preuve du succès de ces lieux dont 11 hors de Rennes Métropole ;
- le restaurant Le comptoir au Rheu a changé de mains en janvier 2024. La gérance est désormais assurée par une SCOP « Adventur nevez » ;
- dans le quartier du Blosne à Rennes, Breizhicoop, premier supermarché coopératif et participatif de Bretagne, fête ses 4 ans et est victime de son succès ;
- la région Bretagne voit aussi son réseau de tiers lieux s'agrandir. Ce sont des espaces de compétences qui réunissent des collectifs de citoyens engagés pour leur territoire¹ ;
- on peut aussi s'intéresser au grand engouement pour le bain de mer du 31 décembre à Dinard, qui a battu en 2023 un record d'affluence. Comme le précise le sociologue François Le Yondre : « Le bain d'hiver s'inscrit en rupture avec l'injonction à être performant et maître de tout, et y compris de son corps, d'être musclé et bronzé toute l'année² ».

Sur une note plus négative, la solitude et l'isolement social de certains individus s'observent également sur le territoire. La part de personnes vivant seules à Rennes Métropole a augmenté entre 1999 et 2020 et ce, pour la quasi-totalité des âges de la vie.

Une étude récente menée par le Conseil de développement de Rennes Métropole sur les précarités des jeunes met en exergue la solitude que peuvent ressentir les étudiants. Interrogés sur les mots qu'ils associent aux précarités des jeunes, les étudiants ont employé les mots « solitude » et « isolement » à plusieurs reprises. Plus largement, les questions de stress et d'angoisse liées au quotidien mais aussi l'enjeu de la santé mentale des jeunes sont des sujets prégnants. Une autre thématique a fait l'objet de quelques évocations : celle du mépris et de l'indifférence ressentie (du gouvernement ? de la société ? Plusieurs hypothèses sont possibles) à l'égard des difficultés et inégalités auxquels ils font face.

Mais les initiatives pour lutter contre ces phénomènes existent. L'association Astrée, qui lutte contre la solitude à tous les âges de la vie, a ouvert une antenne à Rennes

1 https://www.resovilles.com/wp-content/uploads/2024/03/BTL_Panorama2024.pdf

2 <https://www.ouest-france.fr/bretagne/dinard-35800/le-bain-de-mer-du-31-sinscrit-en-rupture-avec-linjonction-de-tre-performant-le-reste-de-lannee-d5fe258c-ab15-11ee-ad44-c03d56c454d6>

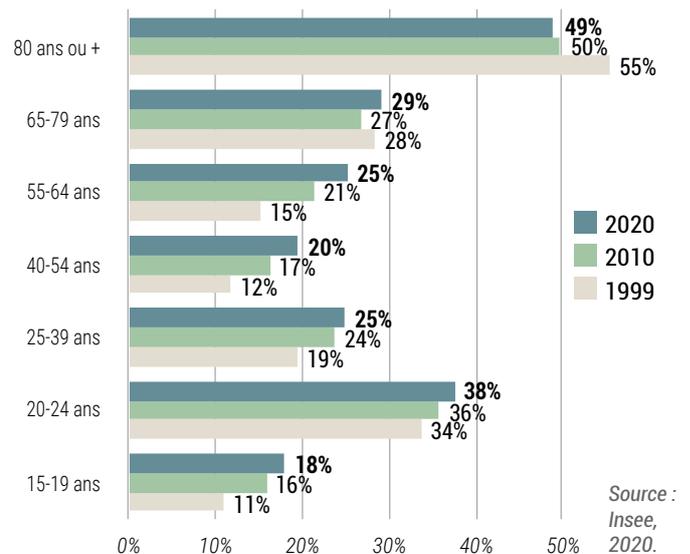
en 2014. Chaque 23 janvier, à l'occasion de la journée mondiale de la Solitude, l'association sensibilise le public à ce sujet. Dans la même lignée, Solitud'écoute est un projet de l'association Les Petits frères des pauvres qui a conduit à la création d'une ligne d'écoute pour les personnes âgées isolées et qui reçoit chaque année entre 15 000 et 20 000 appels. Peut également être mentionnée l'association Service civique Solidarité Seniors, qui met en relation personnes âgées et jeunes en service civique pour un temps d'échange.

Par ailleurs, en ce qui concerne les personnes âgées, la Ville de Rennes et Rennes Métropole sont engagées dans la démarche Amie des Aînés de l'Organisation mondiale de la santé depuis 2011. L'enjeu de leur isolement social, notamment dû à des difficultés de mobilité, y est un sujet d'action.

Sur le sujet de l'isolement social et des enjeux qu'il implique pour l'action publique locale, l'agence d'urbanisme Brest-Bretagne (Adeupa) a réalisé en 2022 une enquête sur l'isolement social qui rend bien compte du phénomène³.

3 https://adeupa-brest.fr/system/files/publications/fichier-joint/441_02_ABS_N7_Isolement%20social_BAT.pdf

ÉVOLUTION DE LA PART DES PERSONNES VIVANT SEULES à Rennes Métropole selon leur âge (en %)



POUR EN SAVOIR +

Sur le concept de la ville archipel, voir l'étude de l'Audiar : <https://www.audiar.org/publication/urbanisme-et-planification/projets-urbains/anneau-metropolitain-etude-prospective-sur-la-1ere-couronne-rennais>

Sur l'essor de l'offre de coworking et de flex office à Rennes Métropole et en Ile-et-Vilaine, voir la note de l'Audiar : <https://www.audiar.org/publication/economie/essor-de-loffre-de-coworking-et-de-flex-office-dans-rennes-metropole-et-en-ille-et-vilaine/>